L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS.

Bureaux, No 72, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 13 JUIN.

A nos Abonnés des Paroisses.

La restauration de la paix nous fait espérer un prompt rétablissement des communications postales entre les paroisses et la métropole louisianaise. Ce doit être une conséquence nécessaire de la réouverture des relations commerciales. Les voyageurs et les marchandises étant admis à circuler librement, il devient d'une nécessité urgente que le service postal soit réorganisé dans le plus bref délai. En attendant la réalisation des mesures que l'administration générale des postes ne peut tarder de prendre à cet effet, nous allons nous préparer à reprendre la publication de notre édition semi-hebdomadaire à l'usage des paroisses.

Cette édition contiendra, comme autrefois, toutes les matières qui auront paru dans l'édition quotidienne et le feuilleton. Le prix de l'abonnement sera de cinq piastres par an, invariablement payable d'avance. La difficulté de collecter les comptes dans les paroisses, même en employant les meilleurs agents, nous oblige à adopter, pour l'avenir, le système du comptant. Tout abonnement devra être renouvelé avant son expiration, faute quoi, nous cesserons de servir le journal aux abonnés en retard.

Comme la reprise de notre publication semi-hebdomadaire pourra n'avoir lieu que dans un mois ou deux, nous recevrons des abonnements à l'édition quotidienne à raison de trois piastres par trimestre ou même de une piastre par mois, et frais de poste ou de transport restant à la charge des souscripteurs.

Jusqu'au rétablissement complet du service des postes, nous enverrons le journal à nos abonnés des paroisses par toutes les occasions qui se présenteront et aussi régulièrement que les circonstances le permettront.

On pourra s'abonner soit en nous envoyant directement le montant de l'abonnement dans une lettre, soit en le versant entre les mains des agents que nous désignerons au fur et à mesure de la réorganisation du service. Les souscripteurs sont priés de donner leur adresse exactement et d'indiquer la voie la plus sûre et la plus prompte pour leur expédier le journal tant qu'il n'y aura pas de malle régulière.

Comme nous avons dû, à l'époque de l'occupation de la ville, en 1862, cesser de servir le journal aux abonnés des paroisses, nous nous empresserons de faire droit aux réclamations de ceux qui avaient payé d'avance en leur envoyant l'ABEILLE pendant le temps auquel ils ont droit.

AGENT POUR LA PAROISSE DES NATCHITOCHES

M. G. HAMONET, est autorisé à recevoir des abonnements à l'*Abeille* pour la ville et la paroisse de Natchitoches.

Tous les abonnements étant payables d'avance, nous n'enverrons le journal aux souscripteurs que sur l'avis donné par notre agent du versement opéré entre eux du montant de l'abonnement.

Nouvelles du Nord
PAR L'OUEST.

Arrivée de l'Olive Branch.

DATES DE CAIRO JUSQU'AU 7 AU SOIR

Mouvements politiques à New York.

LE PROCES DES ASSASSINS.

Continuation des témoignages

Perte de deux steamers.

ECHEC DE LA LEGISLATURE DE L'ALABAMA.

Un Français arrêté pour menaces contre le Président.

Marchés de New York.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par l'arrivée du bateau à vapeur Olive Branch, arrivé ce matin de St Louis, nous avons reçu les dernaux de l'Ouest du 7 au soir. Voici ce qu'ils contiennent de plus intéressant :

Nominations à New York.

New York, 7 juin — Les nominations pour New York sont reçues ; quelques-unes des agents fédéraux. M. Thurlow Weed est ici et on dit qu'il s'occupe activement de cette affaire. Il y a des bruits d'une curieuse alliance politique, offensive et défensive pour les dépouilles publiques entre les républicains de New York et les politiciens démocrates. On croit que l'alliance emportera la nomination de l'actuaire trésorier à New York.

Impartialité du général Lee.

On rapporte que l'assassin de M. Seward, qui se nomme Payne, est un parent éloigné du général Lee, mais tous les noms sont du général de la famille niant la connexion.

Perte de steamers.

Toronto, 6 juin — Le steamer Nord West a été jeté dans un temps de brouillard, sur les brisants de Mohawk Reef, du Lac Erie, hier. Il avait une cargaison de farine et de porc. Le navire est perdu à sec.

Le steamer Kingston, en voulant éviter un radeau sur le fleuve St Laurent, a frappé contre un roc dans les Cedar Rapids et s'est promptement rempli d'eau. Personne n'a péri.

Sherman et Grant.

Buffalo, 6 juin — Le général Sherman a passé ici se rendant à Chicago où il arrivera mercredi soir. Le général Grant sera à Chicago samedi.

Procès des assassins.

Washington, 5 juin — Plusieurs témoins déposent d'une manière défavorable à la loyauté de Lewd Jenkins, proche parent de Mme Surratt. Un des témoins a dit que Jenkins après la perte d'un nègre avait abandonné tous les principes unionistes. Un autre atteste la dévouement de Mme Surratt.

Le rév. Wm. B. Evans, pasteur de l'église presbytérienne de la 15e rue à Washington, fait, sur Jenkins une déposition à peu près semblable. Il connaît fort peu le Dr Mudd sur lequel il ne dit que des choses insignifiantes.

John M. Thompson dépose que depuis deux ans Jenkins ne cachait pas son hostilité contre le gouvernement. Le témoin a vécu deux ans dans la famille de Mme Surratt et d'après les conversations de cette dame, qui étaient invariablement hostiles au gouvernement, il croit qu'elle était dévoyée.

Mlle Fanny Mudd est interrogée par M. Ewing. Elle dépose qu'elle allait souvent chez son frère et elle atteste qu'il ne s'est pas absenté de chez lui le 1er et le 3 de mars. Elle n'a jamais ouï dire que J. H. Surratt fût allé chez son frère. Elle a vu que Booth y était allé vers la fin novembre 1864.

M. Ewing, l'avocat du Dr Mudd, demande qu'on fasse revenir David J. Thomas, afin de montrer que son témoignage est dû à la corruption et qu'il n'avait parlé que pour gagner la récompense de $25,000.

La Cour y consent. Thomas, rappelé, dit qu'il n'a jamais exprimé l'espoir de recevoir une récompense pour son témoignage ; mais un témoin, James H. Richards, atteste qu'il avait parlé et qu'il avait demandé à un magistrat le certificat d'un renseignement donné par lui pour faire arrêter le Dr Mudd, dans l'espoir de recevoir la récompense.

Echec de la délégation de l'Alabama.

New York, 6 juin — Une dépêche du *Post* dit : La délégation de l'Alabama est retournée dans son Etat. On dit qu'elle a échoué dans sa demande pour obtenir l'autorisation de convoquer la législature rebelle. Un gouverneur provisoire sera nommé pour l'Alabama.

Un Français arrêté.

New York, 6 mai — Une dépêche de Washington au *Herald* dit : L'auteur de la lettre menaçante contre le Président est un Français manique qui n'est imaginé que le gouvernement lui devait $150,000. S'il n'est pas payé le 10, il se propose de se faire rendre justice lui-même. Bien qu'il n'annonce pas directement l'intention d'assassiner le Président, cela peut s'inférer de la teneur de sa lettre. La police a pris soin de lui.

Le représentant Harris.

L'affaire du membre du Congrès, M. Harris sera soumise à cette assemblée qui décidera s'il peut conserver son place.

Washington, 7 juin — La *Chronicle* d'aujourd'hui afin de faire justice de ce qu'il appelle un perfide mensonge, dit, de la part de M. Stanton lui-même, qu'il n'a pas donné sa démission ; qu'il n'a pas été question de sa retraite prochaine du cabinet, qu'il n'a eu ni dispute, ni différend, ni conflit avec le président Johnson. Ses relations avec le président sont du caractère le plus cordial et le plus amical, et les relations du président avec M. Stanton sont tout à fait agréables ; il n'a jamais eu de différend et encore moins d'altercation avec son secrétaire général et il n'a fait à aucun major-général ni à personne la déclaration qu'on lui a attribuée.

St-Louis, 6 juin — La majorité contre la nouvelle Constitution dans ce comté atteint 6,000. Des retours de l'intérieur sont favorables à la Constitution ; mais il n'est pas sûr qu'elle soit adoptée.

New-York, 7 juin — On répare rapidement les chemins de fer de la Caroline du Nord et dans quelques semaines les communications seront aussi faciles qu'avant la guerre.

On dit que Trenholm, ex-secrétaire du Trésor confédéré, vivait tranquillement à Abbeyville, Caroline du Sud, avec sa famille. Il n'a pas été arrêté, il le sera bientôt.

Une dépêche de Washington au *Times* du 6 dit : L'audition des témoins va sous peu terminée avant vendredi, car la défense a plusieurs témoins à faire entendre, et la poursuite en fera entendre d'autres pour répondre à cent-et.

La publication subreptice par M. Ben. Pitman des témoignages supprimés, a mis en grand danger l'existence des témoins, dont quelques uns sont toujours au Canada. Le Docteur J. B. Merritt, un des témoins, est un homme d'un esprit cultivé, médecin de profession, et évidemment digne de foi. On l'a vu rarement de nos jours retourner au Canada ; malgré les instances de ses amis et de sa femme, il a persisté à y aller pour régler ses affaires, avec l'intention de revenir immédiatement. On n'a pas entendu parler de lui depuis.

L'histoire du témoin parti pour le Canada

New-York, 6 juin — La *Tribune* dit : M. Conover qu'on supposait avoir été victime de quelque vengeance pour son témoignage dans l'affaire des assassins, est revenu hier, à New-York. Les lettres dont il a été question et qu'on croyait avoir été supprimées par la *Tribune* n'ont pas été reçues par ce journal. Ces lettres donnaient un compte-rendu du complot pour assassiner le président.

Marchés de New York.

New-York, 6 juin au soir — L'or est à 137 5/8.

Le coton est plus bas et lourd à 42 à 43 cts pour le middling.

La farine a baissé de 10 à 35 cts.

DERNIERES NOUVELLES
Par la voie de Mobile.

Nous trouvons dans le Mobile *News* du 11 la dépêche suivante :

Louisville, 9 juin — Le correspondant de la *Tribune* de New York dit que pendant que le *Serthos* attendait devant Norfolk pour faire de l'eau, il y a eu un mutinerie qui a été supprimée par le maréchal-prévôt.

Un correspondant de Washington écrit qu'une délégation d'allemands loyaux, conduite par J. B. Hill, a eu une entrevue avec le Président. Les délégués ont admis que la politique du Président était juste et acceptable.

On distribue tous les jours onze mille rations aux habitants de Richmond.

Nouvelles d'Europe.

Points aux pères, 6 juin — Le *North American*, parti de Liverpool le 25 au soir et de Londonderry le 26, est arrivé ici ce matin.

Le London *Owl* dit que la question des indemnités réclamées pour les déprédations de l'*Alabama*, a atteint une phase désagréable. Il demande que l'Angleterre et la France agissent de concert pour le détourner du droit public. Les assertions de le journal excentrique ont paru être dernièrement moins dignes de foi qu'elles ne l'étaient autrefois.

Le *Moniteur* fait allusion aux assurances pleinement satisfaisantes, reçues de M. Lincoln, quelques jours avant sa mort, et ajoute que les dernières nouvelles d'Amérique font croire que M. Johnson se propose de suivre la ligne politique de son prédécesseur.

On envoie rapidement en Angleterre des ordres considérables pour acheter du coton dans la crainte qu'une guerre avec l'Angleterre n'est pas impossible.

Les articles saisissants qui ont paru dans les journaux français ont mis un terme à ces achats déraisonnables.

Le prince de Galles a visité le *Great Eastern* et a inspecté minutieusement le cable télégraphique et tout l'appareil destiné à le dérouler. Parmi les assistants on remarquait Lord Lyons, Edward Cunard, Geo Peabody et Cyrus W. Fields.

ADRESSE
DE L'EX-GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE, ALLEN.

Il part pour l'exil

Ses adieux au peuple de la Louisiane.

Continuation des témoignages

Bureau de l'Eréenté,
Shreveport, Lun, 12 juin 1865.

Concitoyens, — Il regarde comme un devoir de vous adresser quelques mots en me séparant de vous, peut être pour toujours. Mon administration comme gouverneur de la Louisiane finit aujourd'hui. La guerre est terminée, la lutte est arrivée à sa fin, les soldats sont débandés et retournent chez eux, et maintenant il n'y a plus la moindre opposition à la Constitution et aux lois des Etats-Unis. Jusqu'à ce que l'ordre soit établi et la société restaurée avec toutes ses garanties de sureté, je vous conseille de vous former en compagnies et s'accoudes dans le but de protéger vos familles contre les insultes et les outrages et vos biens contre la spoliation.

Quelques hommes seulement, livrés à de mauvaises passions, peuvent faire beaucoup de mal et détruire beaucoup de choses. Bientôt les autorités des Etats-Unis vous enverront, sans doute, une force armée qui vous protégera là où vous serez des dangers à courir.

Nous avons fait pendant quatre ans une guerre qu'en fasse du ciel nous avions jugée comme une monde, mais nous avons souffert davantage et supporté nos souffrances avec plus de courage qu'aucun peuple n'en montra jamais. Maintenant montrons au monde que si comme des hommes nous avons combattu, comme des hommes nous avons pu vous faire la paix. Abstenons-nous de tout acte de violence, de toute irritation, de toute intempérance de langage, et avec une dignité virile soumettons-nous à l'inévitable cours des événements. Ne murmurons pas pour des biens perdus. Ne nous livrons ni à des plaintes ni à des récriminations. Cela ne ferait aucun bien et pourrait faire beaucoup de mal. Vous qui, comme moi, avez tout perdu (et combien d'autres sont dans notre situation) nous devons recommencer notre carrière à nouveau. Ne parlons ni de désespoir ni de nos infortunes, mais avec des bras forts et des cœurs robustes, adaptons-nous aux circonstances qui nous entourent.

Il dépend maintenant des Etats-Unis de faire encore de vous un peuple content, prospère, heureux. Ils peuvent en cinq ans rendre à la Louisiane son ancienne prospérité et richesse et cicatriser les terribles blessures qu'elle a reçues. Notre énergie est si grande, notre sol est si riche, les ressources de l'Etat sont si puissantes ! Le gouvernement a eu son pouvoir de sécher les larmes de ceux qui portent le deuil, de soulager les cœurs des pauvres veuves et des orphelins, de faire, en grande mesure, oublier le passé et de couvrir notre terre dévastée en un jardin de roses. Si ma voix pouvait être entendue, Washington, je dirais : "épargnez cette terre désolée—épargnez ce peuple affligé. Au nom de l'humanité saignante, il a assez souffert !" Mais cela ne peut avoir lieu ; je suis un des proscrits — je dois partir pour l'exil — je suis resté avec vous, j'ai combattu à côté de vous, je vous ai soutenus jusqu'au dernier moment, et maintenant, je vous quitte avec un cœur navré de douleur. Je vous remets la haute mission que vous m'avez confiée. Je quitte la place de gouverneur avec des mains pures et j'ai la conscience d'avoir rempli mon devoir.

Tous les officiers et employés de l'Etat dans leurs divers départements ont rendu leurs dernières comptes et ont présenté des réglemens complets. Je leur remercie de leur bienveillance soutenue pour moi et de leur dévouement patriotique aux différents devoirs qui leur étaient assignés. Ces comptes et papiers sont entre les mains du colonel John M. Sandidge. J'appelle la plus scrupuleuse investigation non seulement sur ces papiers mais encore sur tous mes actes comme gouverneur de la Louisiane. Mes magasins d'Etat, mes dispensaires et manufactures ont tous été gérés et administrés avec le plus grand succès. Personne ne peut dire l'immense bien que ces établissements ont fait non seulement à vous, mais encore aux populations du Texas, de l'Arkansas et du Missouri.

Concitoyens, à cette heure la plus sombre de ma vie, je ne m'adresse pas à vous comme un vieillard rompu par les orages, je ne demande pas non plus merci à ceux que j'ai combattus pendant quatre longues années. Non, non. Je vous parle avec la fierté et la vigueur de l'homme dans sa force, indompté et indépendant. Je n'ai rien à regretter ; je me reporte avec fraîcheur mais non sans satisfaction intérieure à ma carrière publique sur le point de finir. Comme citoyen, comme soldat, comme homme d'Etat, j'ai fait mon devoir.

La famille du soldat, la veuve et l'orphelin, le malade et le blessé, le pauvre et l'indigent, ont tous reçu mes attentions particulières, et les besoins du soldat et du citoyen n'ont pas été oubliés. J'ai protégé le peuple contre les usurpations du pouvoir militaire et je n'ai jamais laissé mettre à réquisition ni saisir une seule balle de coton dans l'Etat.

Qu'est-ce souvenir de ces actes, sans doute, que vous m'avez toujours montré une entière confiance. Et peu d'hommes ont pouvoir ont reçu autant de marques d'affection et de respect que moi.

Réfugié, retournez dans vos foyers. Réparez, améliorez et plantez. Mettez-vous au travail avec zèle et activité et montrez par vos actes que vous pouvez et voulez vous adapter au nouvel ordre des choses. Nous n'avons pas besoin ici de Vendée où les citoyens d'un Etat malheureux cordialement toujours de ténébreux complotés contre le gouvernement, et où tout le monde est sombre, froid, insincère et méfiant. Au contraire, travaillons au rétablissement de la confiance.

Si cela est atteint, que chaque citoyen se prépare sans délai pour prêter serment d'allégeance à ce pays où il compte vivre désormais et qu'il y pourvoiera en conséquence avec une énergie redoublée, en bon et véritable citoyen.

Je me rends dans l'exil non pour imiter la conduite de ces anciens romains qui appelait et commandaient les armées étrangères contre sa patrie — mais plutôt pour éviter la persécution et me soustraire à la couronne du martyr. Je vais chercher le repos pour mes membres fatigués. La prière que j'adresse à Dieu est qu'il rende à ce pays une paix permanente et qu'une prospérité réelle, un bonheur général et durable puissent unir tous ceux qui doivent vivre sous le drapeau d'un pays commun. Oublies le passé, si c'est possible et souviens-toi, Parent. Agissez avec tempérance et discrétion, et vous vivrez pour bénir celui qui en partant vous donne ce dernier avis.

Et maintenant que vous dirai-je en me séparant de vous, mes belles et nimbées concitoyennes ? Dames de la Louisiane, je vous salue avec les larmes d'une affection reconnaissante. Vous avez toujours répondu avec empressement et promptitude à tous les appels du patriotisme et du devoir. Vous avez vêtu les soldats, soigné les malades et les blessés, soulagé les cœurs défaillants et adouci les derniers moments du guerrier patriote. Que Dieu vous bénisse ! Que Dieu vous bénisse !" Je ne pourrai jamais vous oublier. Sur la terre de l'exil je me souviendrai de vous avec un sentiment de reconnaissance trop profond pour être exprimé. Mes chères compatriotes, je vous dis adieu ! adieu !! Pensez quelquefois à l'homme qui a tout sacrifié pour vous. Peut-être qu'en des meilleurs jours, quand seront passés les orages du préjugé et de la passion, nous pourrons nous revoir encore ; peut-être me serai-t-il permis de revenir pour revoir mes anciens amis, leur serrer la main et "oublier mes chagrins en partageant votre bonheur." Si cela doit m'être refusé, il me restera l'humble espoir de vous revoir enfin dans le ciel pour ne plus me séparer de vous.

HENRY WATKINS ALLEN,
Gouverneur de la Louisiane.

STEAMERS POUR LA FRANCE DIRECTEMENT.

Compagnie générale Transatlantique

Nouvelle ligne de steamers à roues, de première classe
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les trois premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants :

WASHINGTON	3200 tonneaux	600 chevaux	
LAFAYETTE	3200	500	"
EUROPE	3200	500	"
FRANCE	3200	500	"
NAPOLEON III	3000	400	"

DE NEW YORK AU HAVRE.

Touchant à Brest, pour débarquer la malle et les passagers recommandant ainsi d'un jour le voyage de mer.

EUROPE, capitaine A. Duchêne, VENDREDI 23 juin
LAFAYETTE, capt. A. Hocquard, VENDREDI 23 juin

Prix du passage, payable en or
ou l'équivalent en papier monnaie des Etats-Unis.

1re cabine (y compris le vin de table)	$150	
Etse de	do	$70
Etse de	do	$80

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chaque navire. Les soins et les médicaments sont gratuits.

OEO. MACKENZIE, Agent
7, Broadway, New York

A Paris, 12, boulevard des Capucines (Grand Hôtel).
Au Havre — chez Wilkins Smith Cie. fev—

Ligne de la Malle de la Nouvelle Orléans et de Mobile.

ELEANORA CARREL, capitaine R. P. Beardman,
ATLANTA,
ADMIRAL, capitaine C. W. Norton.

Un de ces magnifiques bateaux à vapeur partira de l'entrepôt du chemin de fer Pontchartrain, au lac, à cette heure tous les jours, pendant toute la saison, pour Mobile, et partira de Mobile pour la Nouvelle Orléans tous les jours, à une heure de l'après midi. Il appartient aux lignes des Etats-Unis.

Pour fret ou passage, s'adresser à
W. C. GRAHAM & Co, agents,
Rue Front, Nos 45 et 47,
Nouvelle Orléans.
GRAHAM & Co, agents,
Au coin des rues St Louis et Front,
Mobile, Ala.

Le paquebot MONSOON, faisant des voyages régulièrement, trois fois par semaine, entre la Nouvelle Orléans et Baton Rouge.

Louis Beauchesne, capitaine.
C. Libaro.
U. B. Pitot.
Commis.

Part de la Nouvelle Orléans les
LUNDIS,
JEUDIS
Et SAMEDIS à 10 heures du matin.
Part de Baton Rouge, pour revenir tous les
MERCREDIS,
VENDREDIS
Et DIMANCHES à 6 heures du matin.
JOHN A. STEVENSON, agent.
Rue Front, No 1.

N. B. Un commis se tiendra constamment au pied de la rue Bienville pour recevoir le fret.

Jour de départ, MERCREDI 14 juin, à 4 heures de l'après-midi, le fort THIBODAUXVILLE et les ports intermédiaires — Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Paterson, partira pour les points ci-dessus MERCREDI, 14 juin, à 4 heures du soir. Pour fret, s'adresser à bord ou à
JOHN TITUS, agent.
No 15, rue Tchoupitoulas, au premier.

PAQUEBOT POUR AU DESSOUS DE LA VILLE — Le bateau à vapeur ALGERINE, partira de la Nouvelle Orléans tous les mardis et jeudis à 4 heures de l'après-midi, pour Chaudière et tous les points intermédiaires. Pour fret ou passage s'adresser à bord au pied de la rue du Gandy.
JOHN M. CARTER, capitaine
L. DOYLE, commis.

Jours de départ — Tous les MERCREDIS et les SAMEDIS à cinq heures de l'après-midi — Paquebot régulier du Bayou Sara — Pour fret ou passage — Et remplacement du steamer "Star" — Pour Bayou Sara Fort Hudson, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires sur la côte. Le magnifique paquebot MITTIE STEPHENS, capitaine W. R. Greathouse. Les Dayton et George Trexler, commis, partira comme cet dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JOHN L. TITUS.
No 15, rue Tchoupitoulas, au premier.

Jour de départ — tous les MERCREDIS & SAMEDIS à 5 heures de l'après-midi.

Paquebot régulier du Bayou Lafourche.

Le magnifique paquebot de première classe, capitaine H. Kellog, partira de la Nouvelle-Orléans ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il prendra le fret et les passagers pour tous les débarcadères de la côte, Donaldsonville, Paincourtville, Napoleonville, Thibodaux et tous les débarcadères du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord
J. D. WILBANKS, Agent.

POUR LA COTE AU DESSUS DE LA VILLE — Le MERCREDI et le SAMEDIS — Le beau paquebot WESTON, capitaine G. W. Parker, [illegible] pour le Quartier des Bois les jours les MERCREDIS et SAMEDIS, à dix heures du matin. Au retour, il touchera au Quartier des Bois les LUNDIS et JEUDIS, à quatre heures du matin.

Fiel — 75 cents par barril liquide et sec. Les expéditeurs doivent toujours payer le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue de la pouane, ou à
J. L. TITUS, agent.
No 15, rue Tchoupitoulas, au premier.

Jours de départ, tous les LUNDIS à 5 heures de l'après-midi, et tous les VENDREDIS à 10 heures du matin.

Deux fois par semaine.

Pour Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les points intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur BEN FRANKLIN, capitaine C. M. Muse, commis Felix Kenny, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Paquebot régulier du samedi soir.

POUR VICKSBURG,
Grand Gulf, Rodney, Natchez, Fort Adams, Hog Point, Morganza, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemine, Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte.

Le beau paquebot FASHION, Commandant A. J. May, commis W. H. Cropper et Ch. H. Forest, partira régulièrement pendant la saison, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

N. B. — Un commis se tiendra sur la levée, à toute heure, le jour du départ, pour recevoir le fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. L. TITUS,
No 15, rue Tchoupitoulas, au premier.

A Vendre.

Le bateau à vapeur T. B. COXLEY, tel qu'il est actuellement de l'autre côté du fleuve. Capacité de 150 balles. Pour plus de détails, s'adresser à
T. COXLEY,
76 et 74, rue Gravier.

POUR LA BAIE ST-LOUIS ET PASS CHRISTIAN — Le petite ECLIPSE partira samedi 17 juin 1865, à 10 heures du matin.

Pour fret ou passage, s'adresser à l'angle des rues Cirque et Julia, au New Basin Exchange.

POUR VERA CRUZ immédiatement — Le rapide schooner clipper WM HOGAN, capitaine Sayre, partira dans quelques jours pour Vera Cruz. Pour fret ou passage, s'adresser à
W. WAKEFIELD,
rue de la Commune No 119.

A vendre ou à frêter.

La goélette américaine ECLAIR en bon état du port de trente deux tonneaux, assurée actuellement et jusqu'au 1 Janvier 1866, en vigueur.

S'adresser à
NICOLAS SOCOLA,
No 141 Vieille Levée.

POUR BORDEAUX — Le navire de 1re classe KARKANDASEIT, capitaine H. Hamlin, ayant la plus grande partie de son chargement en cargaison, partira sous peu. Pour reste de fret ou passage, s'adresser à
CHAS. CAVAROC & CO,
rue Royale,
ou à GEO. W. HYNSON & CO,
rue du Camp, No 74.

BELIZE, HONDURAS.

POUR BELIZE, HONDURAS — La goélette anglaise FANCY, Kinwallace, capitaine Elder, partira quelques jours, pour le seul port. Pour passage seulement — cabinet vendu seulement pour 15 piastres — s'adresser à
W. WAKEFIELD,
Rue de la Commune, No 119.

POUR VERA CRUZ — La goélette Rue vulibre CONSTANCIA, capitaine Parsons, partira pour le susdit port immédiatement.

Pour fret ou passage, s'adresser à
F. J. DA SILVA & Co,
3 rue Carondelet.

COBLETTE A VENDRE.

A vendre, à bon marché, au comptant, la belle goélette MATILDA, en bon état, construite depuis deux ans et de port de 80 tonneaux. S'adresser à
J. WINDSBURT,
A bord du ferry de Carrollton.

BILLETS PERDUS.

PERDU, lundi dernier, en revenant du bureau de perception des taxes d'Etat, dans la rue de l'Esplanade, Tout à fait Dauphin, environ [illegible] jusqu'à la rue Bienville, environ [illegible] Amis jusqu'au barrière de Bienville, [illegible] nal, par la rue Royale, descendant la rue du Canal jusqu'à la rue Carondelet, et montant la rue Carondelet jusqu'à l'Hôtel de Ville, au bureau du Trésorier.

Deux billets (très) par Jos. S. W. Parsons, à son propre ordre, en date du 27 juin 1864, à trois mois de date, portant hypothèque d'après un acte passé par devant Philippe Lasserre, notaire public, portant le No Variétés le 27 février 1847. Pour payer la somme de $1,187 50 et l'autre pour $1,241 34. Il est écrit sur le dos des dits billets — Le paiement est protégé. Plaintes ayant été payé jusqu'au 27 janvier 1865. La personne qui les déposera au bureau de l'ABEILLE recevra une récompense convenable. Le public est prévenu de ne pas les négocier, attendu que le paiement en est arrêté.

SAMUEL MOORE, notaire,
Rue Carondelet, No 8

AVIS.

A VENDRE UN RESTAURANT [illegible] dans un bon quartier. S'adresser à l'employé [illegible] et Royale No 77.

ERGOTINE
DRAGÉES D'ERGOTINE
DE BONJEAN.

Employées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les hémorrhagies de toute nature, les écoulements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques, — qu'elles guérissent en peu de jours, — nourrissent et rétablissent en fait un des meilleurs toniques.

Ces dragées qui ont pour base le principe actif du SEIGLE ERGOTÉ ont été préparées par le Docteur Bonjean, et leur efficacité est constatée par des milliers de malades.

Elles sont ordonnées avec le plus grand succès par les plus célèbres médecins européens contre les hémorrhagies de toute nature, les écoulements de sang, les Dysenteries et Diarrhées chroniques, — qu'elles guérissent en peu de jours, — nourrissent et rétablissent en fait un des meilleurs toniques.

Marseille, dépôt de la Société de Pharmacie de Paris.

Dépôt : PHARMACIE LABELONYE & Cie, 19, rue Bourbon VILLENEUVE, Paris — A la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

DRAGÉES DE CUBÉBINE AU COPAHU DE LABELONYE

Nouvelle-Orléans chez M. Louis Castel, pharmacien, encoignure Rue Anne et Royale, et dans les principales pharmacies.

INJECTION BROU

HYGIENIQUE INFAILLIBLE et PRESERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris chez l'inventeur BROU, rue Lafayette 33, et Boulevard Magenta 112.

SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS DE NOTRE PEPSINE.

PEPSINE BOUDAULT

ADMISE DANS LES HÔPITAUX DE PARIS.

La PEPSINE a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'ont introduite dans la thérapeutique.

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission spéciale dans les HÔPITAUX DE PARIS, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles en ce jour avec succès dans les *Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Diarrhées* et dans les *Vomissements* de la Grossesse, sous formes variées de Soup, Vin, Pastilles, Prises, Pilules, et surtout sous la forme agréable et sédulante d'

ELIXIR DIGESTIF de Lafay, tonique et fortifiant.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature.

Dépôt général à Paris : Chez BOTTOT, Pharmacien, Successeur de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillot, Béloche, Louis Castel, Pérez et dans toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

VICHY.

PROPRIÉTÉ DE L'ETAT FRANÇAIS.

ADMINISTRATION A PARIS, 22, BOULEVART MONTMARTRE.

EAUX et PASTILLES digestives. — SELS pour bains de Vichy à domicile. — SELS pour boisson factice.

Tous ces produits sont fabriqués sous la surveillance du Gouvernement.

Se défier des contrefaçons et exiger le CONTROLE DE L'ETAT, qui est apparent.

L'établissement thermal de Vichy est la propriété de l'Etat, qui en a concédé l'exploitation à une société anonyme par loi de 1853.

EAUX. — Les Eaux naturelles de Vichy excitent l'appétit, fortifient l'estomac, lui donne du ton et font disparaître les aigreurs en saturant les acides des voies digestives. Elles s'emploient surtout avec succès contre les affections des voies digestives, les obstructions du foie, les coliques hépatiques, les engorgements des organes abdominaux, contre la gravelle, les calculs urinaires, les coliques néphrétiques de la vessie ; contre la goutte, dont elles diminuent et abrègent bientôt les accès ; contre la diabète, les pâles couleurs, les pertes blanches, et généralement les fièvres. Enfin elles sont précieuses pour les habitants des pays chauds, et leur usage est un remède efficace contre les fièvres paludéennes, résultant des influences morbides — Chaque bouteille renferme un litre d'eau.

SELS POUR BAINS — Ils sont extraits des eaux au moyen d'appareils spéciaux. Ils donnent un moyen facile, peu dispendieux, de employer aux bains naturels que la distance ou leurs coûts rendraient inaccessibles à ceux de Vichy, et, employés nouvellement avec l'eau minérale naturelle en boisson, c'est prendre un *traitement de Vichy* — Chaque bouteille pour un bain.

PASTILLES. — Les Pastilles, préparées avec les sels extraits des Eaux de Vichy, sont d'un parfait agréable, aident à l'action des Eaux minérales et s'emploient tellement contre l'acidité et les dyspepsies dérivées, Elles soulagent les estomacs délicats et facilitent les digestions difficiles et pénibles.

A la Nouvelle-Orléans, chez M. L. CASTEL, pharmacien.
A New-York, chez MM. J. MILHAU, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

Approuvée par l'Académie impériale de Médecine. Méd. d'or par les hôpit. de Paris. Recommandée par M. CULLERIER, médecin en chef de l'Hôpital des Vénériens. — Admise dans les hôpitaux de Paris et de Londres.

COPAHINE MEGE

23 ANS DE SUCCES

PRÉPARATION AGRÉABLE, DISCRÈTE, FACILE A PRENDRE en voyageant et en travaillant, guérit en 6 jours les maladies contagieuses, préparée par G. JOZEAU, pharm., 125, boulevart Magenta, Paris. Pour éviter la contrefaçon, exiger ma signature et ma marque de fabrique

Dépôts : A la Nouvelle-Orléans, chez M. Louis CASTEL, pharmacien, encoignure Rue Anne & Royale, chez M. DOCHNAL, droguiste, et dans les principales pharmacies des Etats-Unis.

Emprunt 7-30
DES ETATS UNIS
TROISIEME SERIE.
$200,000,000.

Avis d'autorisation du Secrétaire du Trésor, le soussigné agent général pour la vente de sécurités des Etats Unis, offre au public la troisième série des billets du Trésor, portant sept et trois dixièmes du prêt d'intérêt par an et connus sous le nom de

Emprunt 7-30.

Ces billets sont émis à la date du 15 juillet 1865, doivent être payés à trois ans de cette date en monnaie courante ou pouvant être convertis au gré du porteur en

Bons 5-20 des Etats Unis
Portant six pour cent d'intérêt en or

Ces bons sont maintenant à prime et, comme tous les bons du Gouvernement, sont exempts de taxes d'ETAT, de COMTÉS et de MUNICIPALITÉS — CE QUI AJOUTE DE UN A TROIS POUR CENT PAR AN A LEUR VALEUR, suivant l'impôt prélevé sur d'autres propriétés. L'intérêt se paie semi-annuellement en coupons attachés à chaque billet, coupons que on peut détacher du billet et vendre à un banquier ou à une banque quelconque.

L'intérêt à 7-30 pour cent s'élève à
Un cent par jour sur un billet de $50
Deux cents par jour sur un billet de 100
Dix cents par jour sur un billet de 500
Une piastre par jour sur un billet de 1000

Les billets de toutes les dénominations indiquées sont fournis sans délai sur la réception de la souscription.

Les billets de cette troisième série sont de la même forme et ont les mêmes privilèges que les sept séries déjà vendues, excepté que le gouvernement se réserve le droit de payer l'intérêt en or à 6 pour cent au lieu de 7-30 en monnaie courante. Les souscripteurs demandent, en souscrivant, l'intérêt en monnaie courante jusqu'au 15 juillet.

La division des billets de cette troisième série de sept trente commencera à partir du 1er juin et sera très promptement et continuellement après cette date.

Le leger changement apporté aux conditions de cette troisième série ne se rapporte qu'à l'intérêt. Le paiement en or, s'il est fait, équivaudra à l'intérêt en monnaie courante de toute la première série.

Le retour aux paiements en espèces est c'est alors seulement que le gouvernement se prévaudra de l'option d'acquitter l'intérêt en or) réduira et égalisera tellement les prix que les achats faits avec six pour cent en or équivaudraient à neuf qui auraient été faits avec sept et trois-dixièmes pour cent en monnaie courante. C'est

Le seul emprunt sur le marché
Offert en ce moment par le gouvernement et ses grands avantages en font

Le grand prêt du peuple

Il y a maintenant sur le marché moins de $130,000,000 de l'emprunt qu'il a autor